

Règlement du vide-grenier 2025

Généralités

Le vide-grenier se déroulera le **dimanche 28 septembre 2025** de 9h00 à 17h00 à l'Établissement primaire et secondaire de Béthusy, cette année exceptionnellement dans le cadre de la "Caravane des quartiers".

Il aura lieu dans le préau du bâtiment D (noté C sur le plan). En cas de mauvais temps, le vide-grenier aura lieu dans un ou plusieurs lieux couverts du Collège de Béthusy, à définir en collaboration avec la Caravane des quartiers. L'accès sera balisé. L'entrée est libre pour les visiteurs.

La vente est réservée aux **non-professionnels**. Nous ne souhaitons pas accueillir de vendeurs ou brocanteurs professionnels. Aucune vente de nourriture et de boissons n'est autorisée.

Location d'un emplacement

Un emplacement peut être réservé jusqu'au mercredi 25 septembre 2025 par e-mail à l'adresse carine.kolb@edu-vd.ch moyennant la **finance d'inscription de 25.-** sur le compte postal ci-dessous :

10-3861-0 / EPS Lsne-Béthusy / 1005 Lausanne (IBAN: **CH95 0900 0000 1000 3861 0**)

La réservation sera effective dès le paiement de la location. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement. Les différents emplacements seront attribués par les organisateurs. La dimension des emplacements de 9m² (3m x 3m) pourra être réduite en cas de mauvais temps en fonction de la place disponible à l'abri et du nombre de réservations.

Divers

Aucun matériel ne sera mis à disposition par les organisateurs (tables, chaises, etc.) Des WC seront à disposition des vendeurs et des visiteurs dans les bâtiments ou sur le site. Des buvettes et stands de restauration seront ouverts durant tout le vide-grenier. À la fin de la journée, les vendeurs ne devront laisser aucun objet sur leur emplacement.

Accès

L'accès pour les véhicules sera possible le jour même de 7h30 à 8h45 et de 16h15 à 17h30 depuis la rue Mathurin-Cordier. Il ne faut pas compter sur des places de parking disponibles durant la journée.

Plan et accès du lieu de la manifestation

